



Durée : 1 séance mensuelle d'une durée de 2 heures à 2 heures et demie

<u>Lieu</u>: Les séances se déroulent sur site avec mise à disposition d'une salle de réunion.

alfoldievaluation@gmail.com

Analyse des pratiques

Motif: L'analyse des pratiques est de plus en plus demandée par les professionnels en contact avec usagers. Alföldi Evaluation construit sa prestation sur les bases suivantes: les séances ont lieu à fréquence mensuelle, elles ont une durée de deux heures à deux heures et demie. Au cours de chaque séance, les professionnels parlent des situations qui leur posent problème dans leur quotidien. Peuvent être abordées toutes questions motivant une réflexion approfondie sur l'implication personnelle en situation de travail dans une institution accueillant des personnes en difficultés. Les séances sont réservées aux membres des équipes, en l'absence des cadres de l'institution, lesquels peuvent cependant être invités ponctuellement sur un temps de travail commun. L'analyse des pratiques vise la réduction des problèmes d'implication émotionnelle des intervenants en situation professionnelle et la valorisation des compétences individuelles et collectives ; elle ne vise pas la résolution des conflits intra-psychiques personnels qui ressort davantage de la psychothérapie; elle ne vise pas non plus directement le traitement des conflits institutionnels. Bien que le travail soit centré sur le ressenti du professionnel en situation éducative, la visée finale reste fixée sur la personne accueillie par l'établissement ou le service.



<u>Public</u>: Les professionnels de l'action sociale et médico-sociale en contact avec les usagers dans les différents secteurs: personnes en situation de handicap enfants et adultes, personnes âgées, protection de l'enfance, personnes en difficulté d'insertion.



Programme:

Les séances sont animées en fonction d'une conception psycho-clinique, qui prend appui sur les orientations suivantes :

- * la dynamique participative : le programme de chaque séance est déterminé par les situations apportées par les professionnels ; chaque situation fait l'objet d'une discussion clinique et donne lieu à des expérimentations prospectives de résolution de problème
- * la collégialité des échanges cliniques: chaque professionnel est convié à exprimer ses remarques, questionnements, doutes, (y compris ses difficultés et/ou ses satisfactions), dans un esprit de mutualisation des savoirs et de partage des difficultés
- * le positionnement des acteurs : le groupe d'analyse examine chaque problématique abordée au regard de la notion de respect des places et des fonctions de chacun
- * la bipolarité positive : l'analyse des pratiques poursuit un double objectif : elle tend à encourager le travail, par la valorisation des efforts et le soutien mutuel face aux difficultés, tout en développant la critique rigoureuse mais non disqualifiante des comportements professionnels ; le travail collectif est orienté vers la conscientisation du professionnel face à son objet de travail et le soutien mutuel interne à
- * l'analyse des difficultés : les obstacles cliniques rencontrés par les professionnels sont analysés et discutés en terme de pistes de travail ; il est tenu compte des difficultés d'implication suscités chez les professionnels par la mise en situation auprès des personnes accueillies
- *** des apports théoriques** : des rappels et des compléments théoriques sur l'approche clinique du travail d'accompagnement des personnes en difficultés, sont apportés au cours des séances en fonction des questions formulées par les professionnels, et des problèmes soulevés par la teneur des situations exposées
- *** des apports instrumentaux** : selon les particularités des situations traitées et selon la teneur des échanges inter-personnels, des outils spécifiques sont mis en application au sein du groupe d'analyse des pratiques.

<u>Formateurs</u>: Alfoldi Evaluation compte plusieurs analystes de pratiques parmi ses collaborateurs. Selon l'action envisagée et compte-tenu de la spécificité du public professionnel concerné, la prise de contact se fait avec l'organisme demandeur, le dirigeant du cabinet et l'analyste des pratiques pressenti pour animer l'action.



